

PRIX DE GRAVURE LACOURIERE 2010

Ce prix biennal, d'un montant de 8000 Euros, est destiné à récompenser un graveur en taille-douce.

Il a été créé en 1979 sous l'égide de la Fondation de France en hommage au graveur et maître-imprimeur Roger Lacourière.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PRIX

Les estampes présentées doivent être imprimées en taille-douce.

Le candidat doit être vivant et avoir 45 ans au plus l'année de sa participation au prix.

Il doit être de nationalité française ou résider en France depuis 3 ans.

Ses gravures doivent avoir été exécutées dans les 5 dernières années.

Le prix n'est pas anonyme : les envois sont adressés ou présentés sous le nom du candidat qui joindra son curriculum vitae et la liste détaillée (titre, technique, date) des œuvres déposées.

Sauf pour le lauréat, le nom des candidats ne fait pas l'objet d'une diffusion ou publicité.

DEPOT DES ŒUVRES

Les œuvres non encadrées peuvent être déposées entre 9h30 et 12h30 ou adressées sous pli recommandé au :

Secrétariat du Prix Lacourière
Département des estampes, Bibliothèque nationale de France
58, rue de Richelieu
75002 Paris

à partir **du 19 avril et jusqu'au 21 mai 2010**, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats peuvent déposer de trois à cinq gravures de leur choix; ils porteront sur leurs envois ou dépôts la mention "Prix de gravure Lacourière".

RETRAIT DES ŒUVRES

Les œuvres devront être retirées du **11 au 30 juin 2010**, de 9h30 à 12h30.

Les dossiers qui n'auraient pas été repris seront renvoyés uniquement aux candidats qui auront joint une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

COMPOSITION DU JURY

Le Jury est composé de 12 membres, conservateurs de musées et au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de France, de techniciens, de critiques et d'historiens de l'art.